

Ruth ou bénédiction et repos

C. Stanley

« Ne te chercherai-je pas du repos, afin que tu sois heureuse ? »

Ruth 3, 1

Mon intention, en écrivant ces lignes, n'est pas d'expliquer le livre de Ruth selon sa portée typique, quant aux voies de Dieu à l'égard du résidu et de la nation d'Israël, dans les jours à venir.

Mon but est surtout d'aider le jeune croyant à faire la différence entre l'état béni de l'âme et le véritable fondement de la paix solide, telle que cette différence se trouve présentée dans la touchante histoire de Ruth. Mais avant tout, je désire faire ressortir une instruction solennelle que nous présente l'histoire de l'apostate Naomi. Je dis apostate, parce que, quand la famine arriva, au lieu de rester dans le pays de l'Éternel, elle s'en alla, avec son mari et ses deux fils, habiter au pays de Moab, et ce qui est pis encore, ils s'y établirent à demeure.

C'est une chose triste que de voir des croyants abandonner Dieu, au jour de l'épreuve, pour retourner au monde ; et il est plus triste encore de les voir s'y établir, au lieu de rester près de Dieu. Mais que trouve Naomi hors de la terre de Jéhovah ? Naomi (qui signifie agréable) ne trouve que de l'amertume loin de son Dieu. Loin de Sa présence, la mort lui détruit toutes ses espérances. Premièrement son mari meurt, puis ses deux fils, et elle est laissée seule. Ah ! l'apostat sait parfaitement bien que c'est une chose amère que de s'égarer loin du Seigneur.

Mais, bien qu'elle ait abandonné Dieu, Il ne l'abandonne pas ; et de même que le fils prodigue apprit qu'il y avait du pain en abondance dans la maison de son père [Luc 15, 17], Naomi « apprit au pays de Moab que l'Éternel avait visité son peuple en leur donnant du pain » [1, 6] ; et elle aussi « repartit du lieu où elle avait demeuré ». Combien est merveilleuse la grâce de notre Dieu, qui jamais n'abandonne celui qui s'égarer, mais plutôt l'attire par des cordeaux d'amour, afin de le ramener. Ses belles-filles se préparent à la suivre au pays de Juda ; mais le séjour dans la terre de Moab avait fait son œuvre pernicieuse dans le cœur de Naomi ; et au lieu de les conduire au Dieu de Juda, elle leur dit : « Allez, retournez à votre peuple et à vos dieux » [1, 15], et elle leur souhaite de trouver le *repos* dans la maison du mari, sur laquelle Dieu avait prononcé la mort.

Telle est l'influence de tout croyant : ou bien il marche dans la communion avec Dieu et conduit les âmes à Christ ; ou bien il vit loin de la présence de Dieu et entraîne les autres dans le péché et à la mort.

Toutefois, le Seigneur avait touché le cœur de Ruth ; elle ne veut pas retourner en arrière. Ainsi Naomi, ayant perdu tout ce qu'elle possédait, s'en retourne à Bethléhem et Ruth avec elle. À son arrivée, « toute la ville se mit à parler sur son sujet, et les femmes dirent : N'est-ce pas ici Naomi ? Et elle leur répondit : Ne m'appellez point Naomi (agréable), appelez-moi Mara (amère), car le Tout-puissant m'a remplie d'amertume. Je m'en allai pleine de biens et l'Éternel me ramène vide » [1, 19-21].

Et vous, âmes en chute, qui pourriez lire ces lignes, dites si ce n'est pas là votre vivante image ? Vous vous en allâtes pleines de biens et maintenant vous êtes vides, abandonnées ; quelle vie d'amertume ! Vous vous rappelez les jours où votre nom était « agréable » ; mais quel changement ! Le monde vous a tentées, vous a fait des promesses, et qu'avez-vous reçu ? Quoi qu'il en soit, ne dites pas que le Seigneur est contre vous. Non ; le Seigneur n'était pas contre Naomi, bien qu'elle le pensât. Il lui avait fermé son chemin d'épines ; mais c'était pour la ramener « à Bethléhem au commencement de la moisson des orges » [1, 22]. Elle s'en va au commencement de la famine, et

revient au commencement de la récolte des orges. Et le fils prodigue, il ne s'attendait guère à recevoir la bague, et la robe, et le veau gras [Luc 15, 22-23] !

Béni soit le Dieu de toute grâce, il en est toujours ainsi. Si loin que l'*enfant* puisse s'être égaré — quelque profonds que soient son chagrin et l'amertume de son âme, au moment du départ, c'est toujours le commencement de la récolte des orges quand il revient. Pauvre âme égarée dans tes voies et malheureuse, que le Seigneur te ramène et te rétablisse dans la demeure de Son amour ! Quelle bénédiction t'attend là ! Et quelle bénédiction attendait Naomi ! Non seulement c'est le commencement de la récolte des orges, mais encore Boaz, le maître de la moisson, est le proche parent de la craintive Naomi.

Une étrangère s'en va glaner dans le champ : c'est Ruth la Moabite. Combien cela ressemble au pécheur qui va pour la première fois entendre la Parole de vie — glaner quelques épis de bénédiction ! En tant que Moabite, elle était par elle-même étrangère à la république d'Israël, sans Dieu et sans espérance [Éph. 2, 12]. Toutefois, quelque chose l'avait tirée de la maison de la mort, pour l'amener dans le champ de Boaz. Il en est ainsi du pécheur dont le cœur a été touché par l'Esprit de Dieu. Perdu et coupable en lui-même, étranger à Dieu et à la paix, il est néanmoins attiré au lieu où les serviteurs de Christ font la récolte du champ. Puis Boaz dit au serviteur qui avait charge sur les moissonneurs : « Qui est cette jeune fille ? » [2, 5]. Le serviteur lui dit que c'est Ruth, et ce qu'elle a fait « depuis le matin jusqu'à cette heure » [2, 7]. Il savait qui elle était et d'où elle était venue. Tout de même, le Saint Esprit, établi sur les serviteurs de Christ, sait parfaitement d'où est et ce qu'est chaque pécheur amené à Jésus. Alors Ruth entend la voix de Boaz qui lui dit : « Écoute, ma fille, ne va point glaner dans un autre champ et même ne sors point d'ici et ne bouge point d'ici d'auprès de mes jeunes filles » [2, 8]. Quelles paroles pleines de tendresse ! Il ne la chasse point de son champ comme une indigne Moabite ; mais il assure, par ses paroles, la bienvenue à un cœur étranger et affligé. Touchante image de Celui qui ne brise pas le roseau cassé et qui n'éteint pas le lumignon fumant [Matt. 12, 20] ! « Venez à moi, dit Jésus, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos » [Matt. 11, 28]. Quelque vils, quelque coupables que nous soyons, et quelque faible que soit le désir planté dans le cœur par Celui qui attire à Jésus, le pécheur trouve dans la présence de Jésus ce que Ruth trouva dans la présence de Boaz — une parfaite bienvenue. C'est là un fait béni. Comme Ruth entendit la voix de Boaz, ainsi Jésus dit : « Mes brebis entendent ma voix, et je les connais et elles me suivent » [Jean 10, 27]. « Ne va point glaner dans un autre champ, dit Boaz ; mais demeure ici » [2, 8]. Et vous, cher jeune croyant, demeurez près de Jésus. N'allez pas chercher votre plaisir dans un autre champ — ne vous laissez entraîner ni à bal, ni à concert, ni aux assemblées mondaines et à leurs plaisirs. Êtes-vous attirés à Jésus ? Attachez-vous à Lui d'un cœur bien décidé. J'ai souvenir d'une jeune personne de ma connaissance, dont le Seigneur avait touché le cœur ; après quoi elle se laissa persuader d'aller encore une fois au bal. Elle y alla, dansa, et fut ramenée du bal pour être couchée sur son lit de mort. Ses prétendus amis refusèrent de laisser entrer auprès d'elle tous ceux qui auraient pu parler de l'amour de Jésus à son cœur angoissé. Mais ils ne pouvaient exclure Jésus Lui-même. Son amour est un amour qui ne change pas. On apprend par la bonne qui l'avait soignée, qu'elle était morte dans la paix de Dieu. « Qui nous séparera de l'amour de Christ ? » [Rom. 8, 35]. Que la pensée de Son amour vous empêche donc d'aller glaner dans un autre champ. De nos jours ces avertissements sont d'autant plus nécessaires, que bon nombre de personnes semblent marcher avec Christ un jour et avec le monde le lendemain.

« Et si tu as soif, lui dit encore Boaz, va aux vaisseaux et bois de ce que les garçons auront puisé » [2, 9]. Combien cela ressemble aux paroles de Jésus : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive » (Jean 7, 37). Et le prophète crie de même : « Ô vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux » (És. 55, 1). Et encore les dernières paroles de Jésus nous disent : « À celui qui aura soif, je donnerai de la fontaine d'eau vive sans qu'elle lui coûte rien » (Apoc. 22, 17). Quelle grâce précieuse ! — « Alors elle tomba le visage contre terre, et se prosterna et lui dit : Comment ai-je trouvé grâce devant toi, que tu me connaisses, vu que je suis étrangère ? » [2, 10].

Oui, c'est la *grâce* qui humilia Ruth jusque dans la poussière ; et n'est-ce pas la grâce de Dieu qui te convie à la repentance ? « Comment, s'écria-t-elle, moi, pauvre Moabite, ai-je trouvé grâce devant toi ? ». Et mon lecteur ne peut-il pas se demander : D'où vient qu'Il m'a fait entendre Sa voix, avant que la porte ne fût fermée ? D'où vient que moi, être si indigne, j'aie trouvé grâce devant Lui ? Ah ! c'est qu'il n'y a que grâce, amour parfait, envers le pécheur coupable, de la part de Celui qui vint et mourut pour nous, le Juste pour les injustes [1 Pier. 3, 18] ! Dès que Ruth eut éprouvé la grâce dont Boaz usa envers elle, les pensées de son esprit furent changées et son cœur fut gagné. Il n'y a point de véritable repentance que celle qui est *produite* par la connaissance de la grâce de Dieu en Jésus Christ. Quand un pauvre pécheur est amené à connaître réellement cette grâce, alors son *moi* est humilié jusque dans la poussière, ses pensées sont pour toujours changées, son cœur est à jamais gagné. « Nous l'aimons parce qu'Il nous a aimés le premier » [1 Jean 4, 19]. Quoi de plus puissant, de plus irrésistible que cet amour de Dieu !

Alors Boaz parle affection au cœur affligé de Ruth pour l'encourager. Et elle lui dit : « Tu m'as consolée... et tu as parlé selon le cœur de ta servante, et cependant je ne suis pas autant que l'une de tes servantes » [2, 13]. Lecteur, qui dites peut-être : « Je suis loin de ressembler à ceux qui font partie du peuple de Dieu », ne pouvez-vous pas aussi dire que vous avez trouvé, dans la présence du Seigneur, un soulagement que rien autre n'eût pu vous donner ? Bien que votre cœur fût triste et abattu, n'avez-vous pas trouvé de la consolation dans telle ou telle réunion, ou par le moyen d'une prédication dont vous aviez voulu glaner quelques épis ? Dans des moments où vous vous sentiez près de tomber dans le désespoir, n'avez-vous pas été soulagé, dans votre cabinet, alors que nul ne vous entendait que le Dieu de toute grâce ? Peut-être n'osez-vous pas vous appeler chrétien ; mais êtes-vous un de ceux qui glanent ? Dieu a-t-Il mis dans votre cœur la *soif* de Lui ? Avez-vous trouvé de la consolation en Lui ? Dans ce cas, prenez courage : Celui qui a commencé une bonne œuvre en vous, l'achèvera jusqu'au jour de Jésus Christ [Phil. 1, 6].

Et Boaz lui dit encore : « À l'heure du repas, approche-toi d'ici, et mange ton pain et trempe ton morceau dans le vinaigre » [2, 14]. Âme affamée, ne vois-tu pas combien le pain de vie est gratuit ? « Prenez, mangez, ceci est mon corps rompu pour vous » [Matt. 26, 26]. Quelle fête que la table du Seigneur ! Avec quelle tendresse Boaz donne à Ruth le grain rôti. « Et elle en mangea, et fut rassasiée, et serra le reste ». Quand le Roi est assis à sa propre table, l'âme qui se nourrit de Lui est pleinement satisfaite. L'âme, qui pour la première fois prend part à cette fête avec Lui, éprouve une joie inexprimable. Jamais je n'oublierai la joie, mêlée de crainte respectueuse, que j'éprouvai lorsque je m'assis pour la première fois à la table du Seigneur, à laquelle *Jésus Lui-même* présidait seul. La communion des âmes qui *Le* reconnaissent ainsi est infiniment douce.

Toutefois Ruth n'est qu'une glaneuse. Et Boaz dit à ses garçons : « Vous lui laisserez, comme par mégarde, quelques poignées ; vous les lui laisserez, et elle les recueillera, et vous ne l'en censurerez point » [2, 16]. Combien encore cela ressemble aux voies de notre Dieu ! Glaneur craintif, n'avez-vous jamais trouvé des poignées de bénédictions jetées, pour ainsi dire, exprès *pour vous* ? C'était telle parole, tout juste applicable à votre cas ; ou telle promesse de laquelle vous recueillîtes une bonne poignée de ce dont vous aviez besoin. Et, peut-être, ne vous doutiez-vous pas que Dieu eût préparé tout cela pour vous, expressément *pour vous*.

Cette magnifique histoire nous dépeint ainsi, graduellement, les voies pleines de grâce de notre Dieu, à l'égard de l'âme craintive. C'est d'abord le premier bourgeon d'un désir qui recherche Dieu, dans l'acte d'aller glaner, procurant une petite bénédiction par la récolte de quelques épis parmi le chaume — puis l'ouïe de la voix du berger — la soif, et l'eau de la vie se donnant gratuitement — la repentance — la pleine humiliation morale et le jugement du *moi* en la présence du Seigneur — le pain de vie — le Seigneur Lui-même — l'âme comblée de bénédiction de la part expresse du Seigneur — enfin, récolte dans la Parole qui, battue ou préparée, devient nourriture pour l'âme. Quel tableau des attraits de l'amour divin !

Malgré tout cela, Ruth n'avait pas encore trouvé le repos. Et Naomi, sa belle-mère, lui dit : « Ma fille, ne te chercherai-je pas du repos, afin que tu sois heureuse ? » [3, 1]. Ceci nous amène à une portion profondément importante et pratique de notre sujet.

Bon nombre des chers enfants de Dieu ne font pas un pas au-delà de ce qui précède. On peut avoir été attiré à Christ — avoir senti qu'Il est précieux — avoir joui d'une douce communion avec Lui — altéré, on peut avoir bu de l'eau de la vie — ayant faim, avoir mangé du pain de vie. On peut avoir joui de toutes les bénédictions décrites plus haut, et avec tout cela, n'avoir pas la connaissance du véritable fondement sur lequel repose la paix solide en Dieu, et ne pas en jouir. On est heureux aussi longtemps que l'on est dans la jouissance des bénédictions ; puis quand l'épreuve et la tentation arrivent, on doute que l'on soit vraiment un enfant de Dieu. « Ne te chercherai-je pas du repos, afin que tu sois heureuse ? ». Que Dieu me rende capable d'écrire, et vous de voir, quel est le vrai fondement de la paix.

La scène change entièrement. Il n'est plus question de glaner et de battre le grain. Le caractère de Marthe cesse et celui de Marie commence. Ruth n'est plus au champ, mais aux pieds de Boaz, comme Marie aux pieds de Jésus [Luc 10, 39]. Elle ne glane plus des épis d'orge. Boaz lui-même est son parent ; et si elle a obtenu une mesure en glanant et en battant le grain, elle en reçoit maintenant six, puis on la renvoie. Mais six n'est pas un nombre parfait, et elle n'a pas encore de *repos*. Quelque remplie de bénédiction que puisse être l'âme de mon lecteur, la seule bénédiction n'est pas le fondement du *repos*.

Alors Naomi lui dit : « Ma fille, demeure ici jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera ; car cet homme-là ne se donnera point *de repos* qu'il n'ait achevé l'affaire aujourd'hui » [3, 18]. Il est de toute importance de faire attention à ceci, savoir : que comme Boaz prit en main la cause de Ruth et qu'il *ne pouvait se donner de repos* avant d'avoir terminé l'affaire qu'il avait entreprise, de même notre adorable Substitut (je parle de tous les croyants) prit en main notre cause, bien plus, se mit tellement à notre place, qu'*Il ne pouvait Lui-même avoir de repos* avant qu'Il n'eût achevé l'œuvre *qui nous met pour jamais en repos* en la présence de Dieu.

« Il est très vrai, lui répondit Boaz, que je suis ton parent, mais aussi il y en a un autre plus proche que moi » [3, 12].

« Boaz donc monta à la porte et s'y assit. Et voici, celui qui avait le droit de retrait lignager, et duquel Boaz avait parlé, passait ; et Boaz lui dit : Toi, un tel, détourne-toi, et assieds-toi ici. Et il se détourna et s'assit. Il prit aussi dix hommes d'entre les anciens de la ville, et leur dit : Asseyez-vous ici ; et ils s'assirent » [4, 1-2].

De peur qu'il n'y eût plus tard quelque soupçon ou quelque plainte, Boaz expose à l'autre parent tout ce qui concerne Ruth, lui fournissant ainsi la première et pleine occasion de racheter Ruth et son héritage. L'autre parent aurait bien pu s'arranger de l'héritage, mais il ne pouvait ni racheter Ruth, ni « susciter lignée au défunt dans son héritage ». Ainsi il dit : « Je ne saurais le racheter, de peur que je ne dissipe mon héritage ; toi, prends pour toi le droit de retrait lignager que j'y ai, car je ne saurais le racheter » [4, 6].

Or, c'était une ancienne coutume en Israël, « qu'au cas de droit de retrait lignager et de subrogation, pour confirmer la chose, l'homme déchaussait son soulier et le donnait à son prochain ; et c'était là un témoignage en Israël » [4, 7]. C'était la fin de toute controverse ; la fin totale de tout droit de réclamation pour l'autre parent. « Quand donc le plus proche parent eut dit à Boaz : Acquiers-le pour toi, il déchaussa son soulier » [4, 8]. Ainsi les dix anciens de la ville furent témoins de l'acte qui *annulait entièrement* les droits de l'autre parent. Il ne pouvait ni racheter Ruth, ni susciter lignée au défunt ; il ne pouvait donc pas *donner du repos* à Ruth, pauvre et délaissée.

Maintenant, qu'est-ce qui a eu la première et pleine occasion de sauver et de racheter le pauvre pécheur, coupable et perdu ? C'est la loi. C'est l'autre parent qui se serait bien contenté de la terre, l'héritage. Et la loi est excellente et nécessaire pour le gouvernement moral de Dieu sur le monde. Mais est-ce que la loi, qui condamne

totallement le pécheur, peut racheter le pécheur ? Impossible, elle ne peut que *le maudire* (Gal. 3, 10). Peut-elle ressusciter des morts ? Jamais. Ce serait dissiper son propre héritage, car l'héritage de la loi, c'est de tuer et non de faire vivre. Pendant des siècles, elle a eu l'occasion la plus complète de sauver les hommes, mais l'a-t-elle pu ? Non. Comme les dix anciens rendaient témoignage que l'autre parent ne pouvait racheter Ruth, de même les dix commandements témoignent que, sur le principe de l'observation de la loi, nul ne peut être sauvé. Si vous, mon lecteur, aviez toujours été parfaitement juste, si vous aviez *persévéré* dans tout ce qui est écrit au livre de la loi pour le faire, pourrait-elle bien alors vous donner le repos et la vie ? Mais en êtes-vous là ? ou plutôt, chacun des dix commandements ne nous condamne-t-il pas ? N'avez-vous pas péché en pensées, en paroles et en actions ? Peut-être espérez-vous d'être juste un jour en observant la loi. Mais, n'est-il pas écrit : « Si la justice est par la loi, Christ est donc mort pour rien » (Gal. 2, 21) ? Comment donc pourriez-vous trouver le repos et la vie dans ce qui est un ministère de mort (2 Cor. 3, 7) ? Et si l'acte d'ôter son soulier démontrait que toute *capacité* et tous les *droits* de l'autre parent étaient annulés, combien plus les droits de la loi que Jésus a cloués à la croix, sont-ils annulés ! N'a-t-Il pas démontré, par ce fait, que c'en est absolument fini de toute question quant à la capacité de la loi pour sauver, et quant à tous ses droits sur le pécheur ? Pourquoi donc voudriez-vous rester attaché à l'autre parent ? Pourquoi retourner à la loi, qui ne peut jamais racheter un pécheur coupable ?

Mais ce que l'autre parent ne pouvait pas faire, Boaz l'a fait. Car il ne pouvait se donner *de repos* avant que d'avoir terminé l'affaire. Non seulement les dix anciens étaient témoins que l'autre parent ne pouvait pas racheter Ruth ; mais, leur dit Boaz : « Vous êtes aujourd'hui témoins que je me suis acquis pour femme Ruth la Moabite, femme de Makhlon, pour susciter le nom du défunt dans son héritage » [Ruth 4, 9-10]. Quel jour de réjouissance pour la pauvre Ruth ! Quelle œuvre parfaite Boaz accomplit pour elle en ce jour ! Quel changement complet de situation pour elle — quel parfait repos ! Ce n'était plus la pauvre Moabite, malheureuse, méprisée, rejetée — elle n'a plus à glaner et à battre du grain — elle n'a plus besoin d'aller et de venir pour jouir pendant une heure de la présence de Boaz et s'en retourner ensuite à son isolement et à son indigence. La glaneuse étrangère est maintenant *une avec lui* pour toujours. Les deux sont devenus un pour ne plus se séparer jamais. Repos parfait ! Heureuse Ruth, celui qui t'a rachetée ne t'abandonnera jamais ; rien ne pourra te séparer de son amour. Tu n'avais rien à lui apporter ; Boaz devait tout donner pour toi. Il t'a acquise pour être sa femme.

Boaz prit noblement en main la cause de Ruth, et il acheva noblement en ce jour ce qu'il avait entrepris. Il y eut de la joie ce jour-là aux portes de Bethléhem. Tout le peuple et les anciens furent témoins du rachat parfait de Ruth et de son mariage avec le riche et puissant homme Boaz, et ils s'en réjouirent hautement.

N'est-ce pas bien cela encore, que ce que la loi ne pouvait accomplir, Dieu l'a fait en envoyant au monde Son Fils bien-aimé ?

Trois choses donnèrent à Ruth un parfait repos : la rédemption, la résurrection et le mariage, ou l'union avec Boaz. Et quoi d'autre, sinon ces trois choses en Christ, faudrait-il au croyant pour lui donner un repos solide et éternel ? Laissez-moi le répéter : Il ne faut rien moins que la rédemption, la résurrection et l'union avec Christ pour donner le *repos* au pécheur perdu.

La rédemption. C'est le privilège assuré, actuel et béni de tous les croyants, de pouvoir dire : « Nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, non selon nos mérites, mais selon les richesses de sa grâce » (Éph. 1, 7). « Étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus » (Rom. 3, 24). « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus » [Rom. 8, 1]. La rédemption par la mort de Jésus sur la croix est le fondement de tout. Après le rachat, l'autre parent n'a aucun droit quelconque. De même la loi ne pouvait aller plus loin que jusqu'à la croix, c'est là qu'elle a été clouée. La mort de Christ est la vraie fin des dernières exigences possibles de la loi. Elle ne saurait dépasser la mort, et c'est précisément là que

Jésus a pris notre cause. Il prit notre place dans la mort, et fut fait malédiction pour nous d'une manière si réelle, que, comme Boaz, Il ne pouvait avoir *Lui-même de repos* avant qu'Il n'eût achevé parfaitement l'œuvre de la rédemption pour nous. Ce n'est pas en apparence qu'Il se chargea de notre cause. C'était pour Lui une profonde réalité. « Il a été fait péché pour nous » [2 Cor. 5, 21]. Pesez bien cette pensée, cher lecteur, vos œuvres et vos sentiments n'ont rien à faire avec ceci. Êtes-vous croyant ? Eh bien ! cette œuvre immense a été commencée et achevée pour vous, sans que vous l'ayez demandé. C'est l'amour de Dieu qui a tout fait.

Aussitôt que l'autre parent avait ôté son soulier, l'affaire concernant Ruth, étant réglée une fois pour toutes, ne pouvait plus être mise en question. Il en est de même de la loi ; elle a été un pédagogue jusqu'à Christ [Gal. 3, 24]. Mais quoique l'homme ait eu une magnifique occasion de faire ses preuves, sous la loi, jusqu'à la croix, la loi n'a pu que le condamner. « Or nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée et que tout le monde soit coupable devant Dieu » (Rom. 3, 19). Ailleurs, l'apôtre dit encore : « Car l'amour de Christ nous étreint, en ce que nous avons jugé ceci, que si un est mort pour tous, tous aussi sont morts » (2 Cor. 5, 14).

Que l'on se souvienne donc bien de ceci, savoir : qu'après la croix, on ne peut plus être remis à l'épreuve sous la loi. Il a été démontré une fois pour toutes que l'homme est perdu, coupable, et rien que cela, et que la loi ne peut lui procurer ni la rédemption, ni une vie nouvelle, ni la paix avec Dieu. Toute tentative donc de retourner en arrière de la croix pour se replacer sous la loi, est pure folie. « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous. Car tous ceux qui sont sur le principe des œuvres de loi, sont sous malédiction » (Gal. 3). Voilà ce qui tranche et termine la question. La croix est la *fin* de la loi, le commencement et le fondement de la grâce — la grande barrière qui empêche que l'on passe de l'un des deux terrains vers l'autre. Si c'est par les œuvres, ce n'est plus par la grâce.

Venons-en maintenant à la résurrection. La mort de Christ, la propitiation pour nos péchés, n'aurait jamais pu, sans la résurrection, donner la paix au pécheur. C'est là le grand point sur lequel l'apôtre insiste en 1 Corinthiens 15, 17, quand il dit : « Si Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine et vous êtes encore dans vos péchés ». Comme cela prouve la profonde réalité de la responsabilité que Jésus avait assumée pour nous. S'Il n'avait pas accompli une parfaite rédemption en donnant Sa vie, Il n'aurait pas pu ressusciter. Si nous étions encore dans nos péchés, non réconciliés avec Dieu, Il serait resté parmi les morts. Si nos péchés n'ont pas été ôtés, Il ne peut pas être ressuscité pour notre justification. Il ne peut être Lui-même en repos, assis à la droite de la Majesté dans les cieux, à moins qu'Il n'ait pour toujours ôté nos péchés. Voici donc maintenant la question : Dieu L'a-t-Il, oui ou non, ressuscité d'entre les morts pour notre justification ? A-t-Il été élevé dans les cieux, siège-t-Il là-haut, oui ou non ? Très certainement Il y est. Eh bien ! cela termine et tranche pour toujours la question de nos péchés. Cela prouve, sans laisser le moindre doute, que nos péchés ont été ôtés par la mort de Jésus et pour toujours. Aussi longtemps que Jésus siège dans les hauts lieux, avec ce même corps qui a été pendu au bois, chargé de nos péchés, aussi longtemps Il est notre justice, et nous avons de la part de Dieu l'assurance qu'Il ne se souviendra plus de nos péchés, ni de nos iniquités. La résurrection de Jésus, monté aux cieux, est donc la réponse de notre conscience devant Dieu. Et plus que cela ; car tout ce que Dieu a fait pour Christ en Le ressuscitant d'entre les morts, Il l'a fait pour nous en Lui, notre substitut. Oui, « Dieu qui est riche en miséricorde, à cause de son grand amour dont Il nous a aimés, alors même que nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés avec le Christ (vous êtes sauvés par la grâce), et nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus » [Éph. 2, 4-6]. Ainsi, de même que Ruth n'était plus dans la condition qui lui était propre comme Moabite, pauvre et rejetée, mais était devenue l'épouse honorée de Boaz, ainsi aussi la position et la condition actuelle du croyant, devant Dieu, n'est plus en rapport avec ce qu'il est par lui-même, pécheur coupable et condamné ; et à coup sûr elle

n'est pas ce qu'elle *serait*, s'il était replacé sous le jugement de la loi. Non, ces choses vieilles sont complètement passées [2 Cor. 5, 17], et la position du croyant est entièrement de Dieu en Christ, le chef de la nouvelle création.

Ruth n'avait rien à apporter à Boaz ; mais quelles richesses Boaz n'avait-il pas pour elle ? Le pécheur n'a rien à apporter au Christ ; mais qu'est-ce que Christ ne possède pas pour le pécheur ? La rédemption, la vie et l'union avec Lui ; les trois mêmes choses que Boaz avait pour Ruth. Non seulement elle avait besoin que quelqu'un la rachetât, mais encore la mort était prononcée sur sa maison. Nous avons non seulement besoin de rédemption, mais il nous fallait encore la vie, attendu que « la mort est venue sur tous les hommes parce que tous ont péché » [Rom. 5, 12]. Nous avons la rédemption par Son sang, et Sa résurrection est notre vie. Ce n'est pas le vieil homme qui est vivifié. Le vieux mari mort de Ruth ne fut pas rappelé à la vie ; il lui en fut donné un nouveau. La régénération n'est pas le vieil homme rappelé à la vie ; c'est une vie entièrement nouvelle, la vie de résurrection. Aussi, nous ne sommes pas replacés sous la puissance du vieux mari ou de la loi ; mais « nous sommes morts à la loi par le corps de Christ, pour être à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu » (Rom. 7, 4).

Vous voyez donc, cher lecteur, que, une fois convertis, nous ne sommes plus derechef liés à la loi, pour fructifier au péché, car c'est toujours ce que produit la loi. Mais « nous sommes déliés de la loi, étant morts dans ce en quoi nous étions tenus, afin que nous servions Dieu en nouveauté d'esprit et non pas en vieillesse de lettre » (Rom. 7, 6). Que Dieu vous donne de comprendre ces choses. « Si nous sommes conduits par l'Esprit, nous ne sommes pas sous la loi » [Gal. 5, 18].

Pourquoi Ruth voudrait-elle retourner au parent qui n'a pas pu la racheter ; et pourquoi le croyant voudrait-il retourner à la loi qui n'a pu que le maudire ? Soyez sur vos gardes, mes jeunes lecteurs chrétiens, il y a beaucoup de gens, que vous ne soupçonnez guère, qui voudraient vous détourner de Christ.

Ne pensez pas que je veuille dire que Dieu ait mis la loi de côté. Non, car comme les dix anciens rendaient témoignage du parfait rachat et de l'union de Ruth avec Boaz, de même la loi accomplie sert de témoignage. La mort de Christ pour les siens est le grand accomplissement de la loi. La loi demandait la vie du pécheur. Jésus donna Sa vie pour le pécheur, et la loi siège à la porte, témoin de la justice de Dieu, non pas lâchement négligée, mais accomplie jusqu'au dernier point de ses exigences.

J'espère que mon lecteur comprend maintenant que ce ne sont ni les bons sentiments, ni la conscience de la bénédiction qui constituent le fondement véritable de la paix ; mais que c'est uniquement la rédemption parfaite par le sang de Christ, la certitude de laquelle est démontrée par la résurrection de Jésus d'entre les morts ; il y a même plus que cela : dès lors tout croyant est un avec Jésus, et la figure si expressive du mariage est employée pour caractériser cette merveilleuse union. Si un souverain de France épouse une femme d'Angleterre, celle-ci cesse d'être anglaise ; elle pourrait avoir et conserver le caractère anglais ; mais elle serait désormais française par sa position, et sa position serait la même que celle du souverain lui-même ; son état précédent n'existe plus, il est mort, pour ainsi dire. Il en fut ainsi de Ruth ; elle cessa d'être une pauvre Moabite, en devenant une avec le puissant Boaz. Et il en est de même de tout croyant, dès le moment où le Saint Esprit l'amène à se reposer dans la rédemption accomplie de Christ ; dès lors et pour toujours le précédent état du pécheur coupable est tenu comme n'existant plus, comme mort, et le mariage est devant Dieu ce que le mot mariage signifie. La femme mariée ne peut plus jamais s'appeler Mademoiselle X... ou Y... N'est-il pas également vrai que, le chrétien, maintenant devenu un avec Christ, ne peut plus retourner à l'état dans lequel il était en lui-même ? Ce qu'il est en lui-même, ayant été jugé sur la croix, a cessé d'exister devant Dieu. Le croyant, comme l'épouse du souverain, peut bien avoir encore sa vieille nature ; mais il en a fini pour toujours avec son ancien état de condamnation ; car il est écrit : « Il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ » [Rom. 8, 1].

Cher lecteur, si vous êtes un croyant, quelque misérable et indigne que vous puissiez être en vous-même, tout ceci est vrai quant à vous. *Vous* avez la rédemption par Son sang ; vous avez Sa vie de résurrection en vous ; vous êtes un avec Christ, et jamais rien ne pourra vous en séparer. Il ne se peut faire qu'Il meure de nouveau et vous laisse dans la position d'une veuve. Vous ne sauriez être plus uni avec Lui que vous l'êtes ; donc votre *repos éternel* ne saurait être plus sûr qu'il ne l'est. Il s'est chargé de toute l'œuvre pour vous. Qui est-ce qui vous accusera : « Dieu est Celui qui justifie ; qui vous condamnera ? Christ est celui qui est mort ; mais plutôt qui est ressuscité, qui aussi est à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous ». Ne pouvons-nous pas dire avec triomphe : « Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Christ ? » (Rom. 8) ?

Pour terminer : « Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu. Pensez aux choses qui sont en haut et non pas à celles qui sont sur la terre ; car vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. Quand le Christ qui est votre vie sera manifesté, alors vous aussi vous serez manifestés avec Lui en gloire » (Col. 3, 1, 4).

Tout est certitude, et quel bonheur ! Ressuscité avec Christ ; assis là-haut, en Lui ! Repos parfait ! Comment Ruth aurait-elle pu douter de l'amour de Boaz, dont tout le peuple et les anciens étaient témoins ? Était-ce présomption de sa part que d'être parfaitement sûre de cet amour ? Impossible. Et vous, mon frère en la foi, comment pourriez-vous douter de l'amour de Celui qui vous a aimé jusqu'à se donner Lui-même pour vous ? Vous êtes à Lui et Il est à vous, et ce n'est pas une présomption. Dieu en rend témoignage ; les anciens en rendent témoignage ; des millions d'anges et toute la création en rendent témoignage. « Digne est l'Agneau qui a été mis à mort ! » (Apoc. 5, 11, 12).

Adieu donc, doutes et craintes. Il n'est plus question d'aller et de venir ; de glaner et de battre le grain. Adieu au pays de Moab ; adieu à un monde trompeur. Pécheur racheté, tu es un avec Christ dans la gloire. La demeure d'en haut, la vraie patrie — séjour éternel de l'amour — est à toi pour toujours. Là, place tes affections. Là est le repos éternel du pauvre pèlerin.